

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021-2022
ANN GRANGER, CONSEILLÈRE SYNDICALE
MAI 2022

Voici un bref aperçu de mes activités de l'année ainsi qu'un rapport plus technique sur la dotation en personnel pour l'année scolaire 2021-2022.

J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons finalement parachevé notre entente locale. Les mutations volontaires représentaient une partie importante. Nous nous sommes finalement entendus sur certains changements qui, nous le souhaitons, rendront le processus de mutation plus simple pour les enseignantes et enseignants seniors qui en font la demande.

Mon temps a été consacré en grande partie à répondre aux diverses inquiétudes et à offrir un soutien aux enseignantes et enseignants pour divers problèmes liés aux tâches, aux horaires, à l'affectation, aux contrats, à la priorité d'emploi et autres questions concernant l'application de l'entente collective.

Différentes séances d'information ont été ou seront offertes durant l'année. Ces séances connaissent toujours une bonne participation et j'estime qu'elles sont utiles pour les enseignantes et enseignants.

- **Enseignantes et enseignants excédentaires**

Une séance d'information a eu lieu via Zoom le 2 mai; il s'agissait d'une rencontre conjointe avec la directrice adjointe du service des ressources humaines de la CSLBP.

- **Priorité d'emploi**

Une séance d'information conjointe est prévue pour le 24 mai via Zoom. Cette séance d'information a pour objectif d'informer les enseignantes et enseignants quant aux règles entourant la priorité d'emploi et de répondre aux questions concernant le processus d'affectation pour la priorité d'emploi.

- **Nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants**

Cette année, le SEP a organisé un atelier d'«INSERTION PROFESSIONNELLE POUR NOUVEAUX ENSEIGNANTS». Plus de 90 nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants ont participé à la séance via Zoom. Les membres du comité exécutif ont également participé en partageant les raisons qui les ont amenés à s'impliquer au sein du syndicat. De plus, de l'information a été offerte concernant leurs droits et les contrats. Le SEP a également remis une trousse-cadeau à tous les membres qui s'étaient inscrits à la séance.

Rencontres

Participer à de nombreuses rencontres des comités, entre autres le comité des relations de travail, le comité sur les besoins particuliers, le comité des politiques éducatives, a également fait partie de mes fonctions.

Rapports

Les rapports qui suivent concernant l'affectation de cette année sont plus techniques et fournissent des prévisions pour l'année scolaire 2022-2023.

****Inscriptions et affectation en date de septembre 2021**

Niveau	Inscriptions	# postes d'enseignement
▪ Primaire	11 279	787.28
▪ Secondaire et écoles du MELS/MSSSS	8 163	534.72
Total	19 442	1322

Prévisions des inscriptions et de l'affectation en date de mai 2022 pour septembre 2022

Niveau	Inscriptions	# postes d'enseignement
▪ Primaire	11 503	782.16
▪ Secondaire et écoles du MELS/MSSSS	8145	529.49
Total	19 648	1311.65

Excès et mutations volontaires

Excès

En date du 30 avril 2022, un total de **27 enseignantes et enseignants** étaient déclarés excédentaires, comparativement à 28 l'année dernière.

- **14** au niveau du **primaire**
 - **12** étaient en **excès-école**
 - **2** étaient en **excès commission scolaire**

- **13** au niveau du **secondaire**
 - **9** étaient en **excès-école**
 - **1** était en **excès-école et commission scolaire**
 - **3** étaient en **excès commission scolaire**

Parmi les 27 enseignantes et enseignants déclarés excédentaires:

- 4 enseignantes et enseignants ont été retirés de la liste d'excès avant la fin du processus dû à un certain mouvement ou changement aux allocations.

Parmi les 23 enseignantes et enseignants toujours excédentaires :

- Toutes les enseignantes et tous les enseignants ont été affectés à un poste de leur premier ou deuxième choix
- Tous les excès commission scolaire ont été placés ou épargnés

Mutations volontaires

Étant donné la nouvelle entente incluse à notre entente locale, les résultats ne sont pas encore connus. Les mutations volontaires seront effectuées après le placement des enseignantes et enseignants excédentaires. La première ronde se déroulera la semaine du 16 au 19 mai; les enseignantes et enseignants sont invités à soumettre leur demande de changement de catégorie, d'échange de poste-à-poste ou de soumettre une demande pour les postes vacants disponibles à la suite du placement des excès. Les enseignantes et enseignants seront informés avant la deuxième ronde de la décision concernant leur demande. En cas de refus, elles ou ils seront informés de la raison.

La deuxième ronde se déroulera la semaine du 30 mai au 2 juin. Encore une fois, les enseignantes et enseignants auront l'occasion de demander une mutation volontaire de catégorie ou d'école ou un échange de poste-à-poste. Il sera également possible de demander une mutation qui n'est pas affichée, mais qui pourrait devenir disponible plus tard; par exemple, une retraite tardive, une démission, promotion, etc. (liste de souhaits).

Priorité d'emploi 2021

290 noms figuraient sur la liste de priorité

	# d'enseignants	% de placements
Nombre total d'enseignants qui ont quitté sans contrat	261	90 %
Enseignants non disponibles ou qui n'ont pas indiqué de choix	21	7 %
Enseignants qui ont exercé leur droit de premier refus et qui ont obtenu un poste à la deuxième rencontre	(20)	
Enseignants qui ont exercé leur droit de premier refus et feront leur recherche individuellement	8	3 %
Aucun poste de plus de 50 % dans leur catégorie et qui ont accepté un poste dans une autre catégorie lors de la deuxième ronde	(5)	
Total	290	100 %

Lors de la rencontre de juin, 44 postes à temps plein (E-1) ont été octroyés.

En août, **14 nouveaux postes à temps plein (E-1)** ont été ajoutés et ont été offerts aux enseignantes et enseignants de la liste de priorité.

Une rencontre de placement est prévue pour le 30 juin 2022, pour les enseignantes et enseignants de la liste de priorité d'emploi. La rencontre se déroulera via Zoom et les enseignantes et enseignants seront invités à se présenter sur rendez-vous pour indiquer leur choix.

Information additionnelle liée à l'affectation: (en date de mai 2022)

Un total de 80 demandes pour congé sans traitement à temps partiel et à temps plein ont été soumises; toutes ces demandes ont été acceptées sauf 1 demande.

- 59 demandes de congé sans traitement à temps partiel ont été octroyées
- 20 demandes de congé sans traitement à temps plein ont été octroyées (15 au primaire et 5 au secondaire).

Remerciements

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier Matthew Wilson et Pasquale Machado pour leur collaboration exceptionnelle! Merci pour votre soutien continu. J'aimerais également remercier les membres du comité exécutif pour leur dévouement dans notre organisation et un merci tout spécial à Marie-Pier Michaud qui se rend toujours disponible à venir nous prêter main forte!

Ann Granger
Conseillère syndicale